

*Uro*

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST FEDERALIS LIV

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination du "Chemin Sébastien Castellion" commune de Vandoeuvres,

Du 11 juillet 1962

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Vandoeuvres en séance du 29 mai 1962, proposant au Conseil d'Etat de donner le nom de chemin Sébastien Castellion au chemin privé qui part de la route de la Capite à la hauteur du no 142 et qui dessert plusieurs nouveaux immeubles;

vu le préavis favorable du service des Archives de l'Etat en date du 3 juillet 1962;

vu le règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931,

### ARRÊTE :

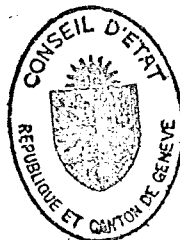
\* Il est donné le nom de chemin Sébastien Castellion au chemin privé qui part de la route de la Capite à la hauteur du no 142 et qui dessert plusieurs nouveaux immeubles.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

\*\*\*

Communiqué à :

Travaux 8 ex.  
Sautier 1 ex.



Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat :

*Halland*